Calendrier Scolaire 2018-2019



Rentrée

- Lundi 3 septembre à 9h :
- Rentrée des classes primaires
- Rentrée des GS
- Rentrée des élèves de PS dont le nom de famille commence par les lettres A à K.
 Ces élèves n'ont pas classe le mardi 4 septembre et reviennent donc le jeudi 6 septembre.
- Mardi 4 septembre à 8h30 :
- Rentrée des MS
- Rentrée des PS dont le nom de famille commence par les lettres L à Z.

Vacances scolaires

- Vacances de la Toussaint: du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 5 novembre au matin
- Vacances de Noël: du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier au matin
- <u>Vacances de février</u>: du vendredi 22 février après la classe au lundi 11 mars au matin
- Vacances de Pâques: du vendredi 19 avril après la classe au lundi 6 mai au matin

Jours fériés : il n'y a pas classe ces jours.

- Vendredi 22 février : Journée Pédagogique Diocésaine pour les enseignants. Pas de classe ce jour : une garderie sera proposée pour les familles qui le souhaitent.
- Pont de l'Ascension : du mardi 28 mai après la classe au lundi 3 juin au matin
- Lundi de Pentecôte : lundi 10 juin

Jours exceptionnellement travaillés

- Nous restons à la semaine de 4 jours + 8 mercredis matins travaillés OBLIGATOIRES en classe primaire. Nous proposons 2 possibilités d'accueil à ceux qui resteraient sans solution le Mercredi:
 - A partir de 3 ans : L'Association des Jeunes Bernardins (AJB-Ecole Sainte Catherine) accueille pour la ½ journée ou la journée les enfants de 3 à 11 ans. Renseignement : parent.ajb@gmail.com
 - <u>A partir de 4 ans</u>: La Maison des Jeunes de Saint-Médard accueille à la ½ journée ou à la journée les enfants de 4 à 13 ans avec leur pique-nique chaud ou froid. Renseignement: <u>mjsm@club-internet.fr</u> / site internet: mjsm.club.fr /tél: 01.43.31.44.81
 - A partir de 6 ans : l'APSM (Association du Patronage Sainte-Mélanie) accueille à la ½ journée ou à la journée les enfants de 6 à 13 ans. Renseignement : apsm3@wanadoo.fr tél : 01.43.31.49.06
- 8 mercredis matin, de 8h30 à 11h45. Pas de service de restauration ces jours :
 - > mercredi 19 septembre

> mercredi 20 février

> mercredi 21 novembre

➤ mercredi 27 mars

mercredi 12 décembre

> mercredi 22 mai

> mercredi 23 janvier

➤ mercredi 19 juin

Fin des cours vendredi 28 juin 2019

L'école étant obligatoire, merci de respecter ces dates et de ne pas prévoir de vacances en dehors. Toute absence en dehors de ce calendrier doit être signalée et justifiée auprès du Chef d'établissement et de l'enseignant.